

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

LIEU - Laboratoire Interdisciplinaire
Environnement Urbanisme

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Aix-Marseille université - Amu

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Lydia Coudroy de Lille, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Lydia Coudroy De Lille, Université Lumière - Lyon 2, Bron

Experts : M. Bruno Barroca, Université Gustave Eiffel, Marne la vallée M. Marc Dumont, université de Lille, Villeneuve d'Ascq (représentant CNU)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Fazia Ali Toudert

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme
- Acronyme : LIEU
- Label et numéro : UR 889
- Composition de l'équipe de direction : M. Jérôme Dubois et Mme Marie-Laure Lambert

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS7 Espace et relations hommes/milieux

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Laboratoire interdisciplinaire environnement urbanisme (LIEU) est une unité de recherche (UR) spécialisée dans l'analyse et la conception des projets d'urbanisme et des projets d'aménagement des territoires. Une grande partie des activités de l'unité relève de la recherche appliquée en lien avec l'aménagement du territoire, en particulier dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille, mais aussi dans le bassin méditerranéen, grâce à des partenariats avec les pays du Maghreb et du Machrek.

Le laboratoire inscrit ses activités dans trois domaines selon la nomenclature Hcéres : aménagement et urbanisme ; architecture ; espace, environnement et société. Le LIEU revendique dans son intitulé même une ambition d'interdisciplinarité, mais rassemble une majorité d'urbanistes (section 24), ainsi que quelques juristes (section 02)

L'activité de recherche est fortement articulée à la formation puisque son périmètre est quasiment identique à celui de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR).

Le LIEU développe ses recherches sous le thème fédérateur de la « fabrique urbaine », la manière dont la ville « se fait ». Il est structuré en deux axes : le premier est épistémologique et questionne l'interdisciplinarité, l'articulation entre recherches fondamentales et opérationnelles. Le second se décline en trois entrées : (1) Projets de territoire : Matérialité et transformation des territoires et des fabriques urbaines ; (2) Outils et acteurs de la transformation des territoires et de la fabrique urbaine, action collective non institutionnalisée ; (3) Politiques et normes dans la transformation des territoires et de la fabrique urbaine.

Le LIEU est composé d'une seule équipe : l'ensemble de ses membres peut potentiellement contribuer à chaque axe et à chaque entrée thématique, lesquels ne sont pas dotés de responsables scientifiques.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité est née comme entité de recherche de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR), créé en 1969 pour former des professionnels de l'urbanisme. En 1991, une des équipes de cette entité a pris le nom de Centre interdisciplinaire de recherche sur les territoires et leur aménagement (Cirta). Le Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme provient de la fusion du Cirta et du Centre d'études juridiques en urbanisme en 2012.

Le LIEU occupe les mêmes locaux que l'IUAR, situés 2, rue Poncet à Aix-en-Provence. L'IUAR est rattaché à la Faculté de droit et sciences politiques dans Amu. Le LIEU constitue l'une des 122 structures de recherche d'Aix-Marseille Université, créée elle aussi en 2012 après la fusion des trois universités préexistantes du site, et qui compte plus de 80 000 étudiants.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unique tutelle de l'unité est Amu.

Elle est rattachée à deux écoles doctorales : Sciences Sociales d'une part, Droit de l'autre (sur 12 dans Amu).

Le LIEU participe aux instances de recherche suivantes sur le site d'Aix-Marseille (par ordre chronologique de création) :

- la fédération de recherche Eccorev créée en 2008 (Écosystèmes continentaux et risques environnementaux) dont il est un des dix-sept laboratoires porteurs (en 2020).
- la chaire « Sociétés civiles, transitions urbaines et territoriales en Méditerranée » créée en 2020 dans les locaux du LIEU, en partenariat avec la Principauté de Monaco, Formasup (CFA Epure Méditerranée), la Fondation de France, l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Duraux (AVItem), Architectes sans frontières. La Chaire est labellisée par la fondation universitaire d'Amu nommée Amidex.
- l'Institut méditerranéen pour la transition environnementale (Item) fondé par Amu en 2021, qui comprend quatorze unités de recherche. Le LIEU est un des membres fondateurs de l'Item.

- l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) créé en 2022 par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA-M), l'École Nationale Supérieure du Paysage Versailles-Marseille (ENSP), et l'IUAR, qui pourrait à terme devenir un laboratoire commun à ces tutelles.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	8
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	12
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	16
Sous-total personnels non permanents en activité	16
Total personnels	28

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	12	0	0
Total	12	0	0

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	94,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	158,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	191,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0,0
Total en k€	443,0

AVIS GLOBAL

Le LIEU est l'équipe de recherche de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR) d'Aix-Marseille Université, avec lequel elle partage les mêmes locaux et le même personnel administratif (4 personnes). C'est une petite unité de recherche dans un grand établissement, qui a su et souhaité conserver ce périmètre restreint afin de préserver son identité thématique et son indépendance au sein de la Faculté des Sciences juridiques. Cette identité scientifique est très bien reconnue et appréciée par les partenaires du territoire et des institutions académiques dans le bassin méditerranéen. De nombreuses collaborations en rendent compte : des expertises, des programmes de recherche-action, des thèses en convention Cifre, et le montage de structures fédératives dépassant le seul niveau de l'Université Amu (comme la Chaire « Sociétés civiles, transitions urbaines et territoriales en Méditerranée »). Celle-ci est labellisée par l'Idex Amidex sans toutefois être financée par celle-ci. La petite taille de l'unité ne l'empêche pas d'être pro-active dans la structuration du site Aix-Marseille, avec la participation à la fondation de la fédération de recherche Eccorev (aux côtés d'une trentaine d'unités de recherche), de l'Institut méditerranéen pour la transition environnementale, qui est un des dix-huit instituts d'Amu, et surtout l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires en cours d'installation (prévu en septembre 2023) qui vise à rapprocher physiquement tout d'abord, et institutionnellement peut-être¹ dans le futur, l'IUAR, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille et l'antenne marseillaise de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Le LIEU n'est pas membre de la MMSH.

Les membres du LIEU sont extrêmement performants dans les réponses aux appels à projets nationaux : l'équipe, bien que de faibles dimensions, a coordonné deux programmes ANR (RED et URFE), deux programmes Popsu-Territoires (Volonne, Pays des Écrins) et a porté une dizaine de contrats régionaux ou locaux (financés par des collectivités comme le Conseil général de l'Hérault, la ville d'Aix en Provence, etc.). Ils en retirent 79 % de leurs ressources financières.

Forte de cet environnement, l'unité développe des recherches bien identifiées sur la fabrique urbaine. Avec une équipe de douze titulaires en urbanisme et en droit, le LIEU pose un regard pluridisciplinaire sur les enjeux urbains et aménagistes en lien avec les enjeux environnementaux. C'est une des originalités du laboratoire à l'échelle nationale. Il a hérité d'un solide capital d'expertise sur les enjeux urbains dans la région Paca et singulièrement dans la métropole Aix-Marseille en raison de son ancrage historique et géographique, mais a su le développer et l'élargir à l'international dans le bassin méditerranéen.

Les publications de l'unité sont à la hauteur, quantitativement et qualitativement, de son implication dans les nombreux programmes de recherche (locaux, régionaux, nationaux, et un peu internationaux) qu'elle pilote ou auxquels elle participe. Les supports de publications choisis par les membres de l'unité sont de très bon niveau. La part de publications en anglais est modeste (15 % des articles, 6 % des chapitres d'ouvrages). Les enseignants-chercheurs² (EC) titulaires participent de manière équilibrée aux programmes de recherche et aux publications et éditent un rapport d'activité annuel.

Le LIEU n'a pas candidaté durant le dernier contrat aux appels d'offre PIA ni à des projets européens, y compris en passant par la « cellule Europe » d'Amu.

Le LIEU est un laboratoire mono-équipe au sein duquel chaque membre peut participer aux différents axes scientifiques (lesquels ne sont pas dirigés par une personne en particulier). La répartition des tâches dans les différents projets en cours ou à venir est discutée annuellement en assemblée générale, qui tient lieu de conseil de laboratoire. Cette organisation souple, agile, en mode projets, fonctionne de manière satisfaisante et

¹ <https://imvt.fr/qui-sommes-nous/presentation/>

² Dans l'ensemble du rapport, les termes « chercheur », « enseignant-chercheur », « doctorant », etc. sont à comprendre dans leur dimension générique. Ils incluent les personnes des deux genres exerçant ces fonctions.

efficace pour les titulaires. Toutefois, elle n'inclut pas les 22 doctorants qui ont été ou sont inscrits au LIEU pendant le dernier contrat : ceux-ci ne participent pas aux AG, ne disposent pas de temps de socialisation scientifique collectifs dans le laboratoire, et publient très peu. Ils fréquentent rarement la salle des doctorants mise à leur disposition. La formation doctorale est assurée par les ED. En revanche, le taux de financement des thèses est excellent (82 %), grâce à un recours efficace au dispositif Cifre.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport insistait sur la nécessité de resserrer les thèmes de recherche qui étaient ventilés en quatre axes. Désormais l'équipe est organisée en deux axes (selon le dossier d'auto-évaluation).

Le premier axe est épistémologique, interroge l'interdisciplinarité et l'articulation entre recherche fondamentale savoirs pratiques et pédagogiques.

Le second se décline en trois entrées :

1. Projets de territoires. Matérialité et transformation des territoires et des fabriques urbaines.
2. Outils et acteurs de la transformation des territoires et de la fabrique urbaine, action collective non institutionnalisée.
3. Politiques et normes dans la transformation des territoires et de la fabrique urbaine.

Le resserrement thématique de la production scientifique est donc un objectif globalement atteint, le point focal du projet scientifique écoulé étant la fabrique urbaine et la transformation des territoires.

Il était recommandé par ailleurs d'intensifier le potentiel d'interdisciplinarité. Or celui-ci repose toujours sur deux disciplines seulement, et relève plutôt de la juxtaposition des approches dans la production scientifique. L'unité gagnerait à mieux faire fructifier cette association disciplinaire dans sa stratégie de laboratoire, d'autant plus que le déséquilibre numérique (10 urbanistes/2 juristes³) rend la position des juristes fragile à long terme.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le LIEU partage avec l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR) des locaux (700 m² dont 200 m² pour le LIEU) et quatre personnels en gestion.

La part de la dotation de la tutelle sur l'ensemble du contrat est de 94 000 euros sur 443 000 euros, soit 21 %.

La dotation annuelle de la tutelle Amu, de 14 800 euros, n'est pas très élevée pour un collectif de douze enseignants-chercheurs (dont 8 HDR) et de seize doctorants en 2021 et elle est restée stable de 2016 à 2021 (entre 15 000 et 16 000 euros par an). Elle est complétée par des ressources propres grâce à des réponses à des appels à projets (de 36 000 à 72 000 euros par an).

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le LIEU exerce des activités de recherche dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, en particulier sous l'angle de la fabrique urbaine et de la transformation des territoires. Il entend répondre à des défis scientifiques et sociétaux liés à la transition des milieux urbains (énergie, maîtrise du foncier, tourisme, mobilités, etc.), notamment dans le contexte méditerranéen (région Paca et pays du Maghreb).

Pour cela, le LIEU met en place de nombreux dispositifs de recherche-action (contrats associant des formations de Master avec des collectivités : Conseil général de l'Hérault, ville d'Aix, 4 contrats avec la Région Paca, 1 contrat avec la Fondation de France, etc.).

L'interdisciplinarité affichée dans le LIEU est limitée à deux disciplines présentes dans l'unité, l'urbanisme et le droit. C'est pourquoi celle-ci est amenée à nouer des collaborations avec d'autres laboratoires et dans d'autres disciplines sur le site Amu pour enrichir son projet scientifique : anthropologie, architecture, géosciences, écologie.

³ Selon la listes des titulaires, on compte trois titulaires de la section 02. Lors de la visite, il a été précisé que l'une d'elles est partie en retraite en 2019, ce qui n'est pas mentionné dans le tableau.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Unité de recherche de petite taille, le LIEU bénéficie d'un personnel administratif de quatre personnes qui ont des missions partagées entre l'IUAR et le LIEU. Cette petite taille garantit une bonne participation de tous les membres titulaires aux assemblées générales qui tiennent lieu de conseil de laboratoire. Mais à part ces assemblées, la vie du laboratoire reste insuffisamment scandée par des temps forts réguliers tels que des séminaires ou des journées de laboratoire, en dehors de ceux qui sont organisés dans le cadre des programmes de recherche.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LIEU est bien identifié dans le contexte d'Amu par son historique et par sa singularité disciplinaire, de même que dans l'UFR de droit dans laquelle il évolue et à laquelle il apporte une dimension empirique de terrain affirmée.

L'unité bénéficie d'une forte proximité avec l'IUAR, avec lequel il partage les mêmes locaux (200 m² sur 700 m²), du personnel de gestion (quatre personnes). Cette proximité géographique et institutionnelle génère une forte cohérence de l'équipe, des synergies constantes entre recherche et formation, et un vivier de recrutement de doctorants, dont une grande partie est issue.

L'environnement institutionnel offre des ressources potentielles : une cellule d'aide au montage de projets européens ou autres (PROtisvalor, filiale d'Amu), des contrats doctoraux (ED), des formations doctorales, des contrats doctoraux interdisciplinaires alloués par Amu (« bourses présidence »), et la Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines (MMSH). Protisvalor héberge deux contrats du LIEU (financés par des associations : Fondation de France, Agence Française de Développement-Caisse des Dépôts et Consignations).

Le LIEU est moteur dans l'animation de la recherche au niveau local et régional : il a été cofondateur de la Fédération de recherche Eccorev en 2008, de l'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (Item), de la Chaire « Sociétés civiles, transitions urbaines et territoriales en Méditerranée », labellisée par l'Amidex en 2020, ce qui lui assure des partenariats scientifiques pour répondre à ses défis de recherche.

L'unité a également joué un rôle moteur dans la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), qui réunira en un même lieu l'École nationale d'architecture de Marseille, l'antenne méditerranéenne de l'École supérieure du paysage de Versailles et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (le bâtiment ouvre en septembre 2023). Il est attendu un rôle structurant de cet institut, à la fois pour le monde académique et les collectivités, qui y voient l'occasion de revitaliser le quartier dans lequel il s'insère. Par conséquent, ce projet bénéficie d'un fort soutien politique et les attentes de tous les acteurs à son égard sont fortes.

L'unité a une forte activité contractuelle, qui lui assure l'essentiel de ses ressources financières, grâce à des réponses à des appels à projets. Cette capacité à capter des ressources est équilibrée entre les appels à projets nationaux (191 000 €) et locaux (158 000 €). Parmi celles-ci, les ressources des collectivités sont importantes (6 contrats⁴ avec la Région, le Conseil général de l'Hérault, la ville d'Aix-en-Provence et des dispositifs Cifre).

Le potentiel d'encadrement doctoral est élevé, avec, sur l'ensemble de la période du contrat, six PR et deux MCF HDR ; le taux d'encadrement est de 2,75 par EC HDR. Au 31/12/2021, douze thèses sont en cours. Sur le contrat écoulé, dix-huit des 22 thèses sont financées (82 %), notamment huit par le dispositif Cifre.

La production scientifique s'appuie sur les contributions de quinze EC, dont trois émérites, mais aussi deux postdocs (de 4 et 6 mois) et 22 doctorants sur l'ensemble du contrat. Parmi ceux-ci, trois ont abandonné leur thèse et six l'ont soutenue. Ainsi, il existe au 31/12/2021 douze thèses en cours, dont la moitié a démarré en 2020 ou 2021, ce qui témoigne d'une bonne dynamique de recherche. Deux EC ont pu bénéficier d'un CRCT pendant le contrat écoulé.

Le personnel d'appui à la recherche est constitué de quatre personnes, non comptabilisées comme membres à part entière du LIEU, mais affectées à l'IUAR : une responsable administrative, une gestionnaire de scolarité, une bibliothécaire et une gestionnaire financière. Une doctorante, recrutée sur les moyens de la Chaire

⁴ Le montant n'est pas indiqué pour tous ces contrats.

« Sociétés civiles », joue le rôle d'ingénierie d'études et en assure l'animation. Au total, l'équipe d'appui à la recherche est de taille adaptée à celle de l'unité.

Une salle informatique spécialisée en infographie et en cartographie est disponible, ainsi qu'une bibliothèque avec un fonds de 5 000 titres.

Les doctorants disposent d'une salle de travail avec 5 postes.

Points faibles et risques liés au contexte

Dans un environnement complexe et de très grande taille comme Amu, le LIEU constitue une petite équipe de recherche, ce qui pose la question de sa visibilité dans les structures de recherche du site et de sa capacité à peser sur la politique de celui-ci.

Le LIEU n'est pas membre de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, et ne peut donc bénéficier de ses services et de ses moyens (appels à projets, ingénieurs d'étude). Le laboratoire ne s'inscrit pas dans une démarche de réponse aux appels à projets européens (Horizon Europe, ERC, etc.) en mobilisant les dispositifs consacrés à Amu, car il parvient à bénéficier de ressources sur d'autres guichets avec succès grâce à sa reconnaissance locale et estime ne pas avoir les ressources humaines nécessaires pour des programmes européens de plus grande envergure. En outre, les membres de l'unité jugent leurs chances de concourir avec succès trop faibles dans ces AAP très compétitifs par rapport à des laboratoires de plus grande envergure. Les titulaires ne siègent pas dans des instances de gouvernance d'Amu (sauf une membre au conseil de la faculté de droit), ce qui peut entraver la capacité de l'unité à être informée et à peser sur la politique scientifique de l'établissement.

Les tâches de certains personnels en appui à la recherche se partagent entre l'IUAR et le LIEU, c'est pourquoi il est difficile d'estimer si leur effectif est suffisant : ainsi, la personne qui s'occupe des doctorants est secrétaire de scolarité pour l'IUAR, celle qui s'occupe de la gestion financière le fait à 70 % pour le LIEU, et 30 % pour l'IUAR (son poste n'est, par ailleurs, pas pérennisé).

La salle des doctorants n'est pas très utilisée par ceux-ci, car beaucoup sont en Cifre et occupent essentiellement leur poste de travail dans la structure d'accueil ; le degré d'interconnaissance mutuelle et le potentiel de socialisation scientifique permis par la fréquentation du laboratoire en pâtissent.

La taille de l'Unité arrive à un seuil critique d'étiage si certains postes ne sont pas renouvelés. Une MCF a quitté l'unité en 2020. La fragilité démographique vaut surtout pour la section 02 (droit). La totalité des thèses de droit est ou a été encadrée par la directrice adjointe du laboratoire.

Durant le contrat précédent, trois EC ont été recrutés, mais quatre ont quitté l'unité (départs en retraite assortis de changement de laboratoire pour certains émérites, et départ d'une plus jeune collègue, recrutée en 2016).

Malgré une activité de recherche contractuelle importante, y compris des responsabilités de parties de projets ANR (work packages), l'unité ne parvient pas toujours à recruter des personnels de recherche contractuels sous forme de post-doc. Or ce soutien serait salutaire pour faire avancer les projets et soulager les efforts des titulaires qui sont tous EC et portent les formations de l'IUAR.

La dotation reçue par l'établissement de tutelle reste stabilisée à un niveau modeste, de 15 000 ou 16 000 €/an.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe aborde les questions de l'aménagement et de l'urbanisme avec un apport des sciences juridiques, ce qui est une originalité. Parmi les six thèses soutenues pendant le précédent contrat, deux l'étaient en droit, et parmi les treize thèses en cours, quatre relèvent aussi de la section 02.

L'unité a centré ses activités sur la notion de « fabrique urbaine », plus large que l'approche par le projet urbain et les politiques d'aménagement : la fabrique urbaine intègre en effet la longue durée de la construction de l'urbain, sa matérialité et ses réalités sociales, et en général les manières dont la ville se fait, que cela soit vu du côté des acteurs institutionnels ou de ceux qui vivent dans les territoires, dans les centres comme aux périphéries des métropoles, voire en milieu rural, ou dans les stations touristiques. Le LIEU propose également d'interroger

aussi bien les « grandes » opérations urbaines que celles qui sont plus ordinaires. Ainsi le projet scientifique de l'unité propose une couverture large des enjeux urbains.

En termes de terrains, les chercheurs du LIEU ont capitalisé depuis l'existence de l'unité une solide expertise de connaissance et d'action sur les territoires de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en particulier l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille : de nombreux travaux de recherche, des thèses et des publications en témoignent.

Cela n'empêche pas une ouverture internationale vers des terrains situés sur d'autres rives de la Méditerranée grâce aux dispositifs de recherche auxquels le LIEU est associé, en particulier la chaire « Sociétés civiles, transitions urbaines et territoriales en Méditerranée » qui conduit des travaux de recherche et des actions pédagogiques avec le Liban, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Un ouvrage issu de ses travaux a paru en 2020 (et est traduit en arabe).

L'autre point fort de l'unité est de s'appuyer sur un dense réseau de partenaires du milieu local (collectivités notamment).

Points faibles et risques liés au contexte

L'interdisciplinarité affichée par le LIEU (aménagement, urbanisme et environnement) est assurée par une équipe composée très largement d'EC relevant de la section 24 et se limite à l'ajout de quelques EC issus des sciences juridiques. Le LIEU doit trouver à l'extérieur des compétences pour traiter des questions environnementales et conforter son ambition interdisciplinaire.

L'approche juridique est précieuse, mais assurée par trois EC seulement, dont une émérite⁵.

L'encadrement doctoral a été assuré, pendant le contrat évalué, par six EC (5 PR et 1 MCF HDR), soit un ratio moyen de 3,6 thèses par EC. Parmi les 22 thèses inscrites, la moitié l'ont été sous la direction de deux personnes. On note donc une très forte concentration dans l'encadrement doctoral.

Le rythme des soutenances de thèses a baissé : alors que dix-neuf thèses ont été soutenues pendant le précédent contrat, il n'y en a que six pour la période 2016-2021, parmi lesquelles cinq l'ont été au tout début de cette période (2016 et 2017).

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le fonctionnement de l'unité est très collégial entre les titulaires qui interagissent de manière très fluide et régulière, à la fois sur leurs tâches pédagogiques et sur leurs recherches. L'Assemblée générale annuelle est le seul moment institué de rencontre collective au niveau de l'unité. Les EC y discutent notamment de l'implication des différents membres aux programmes de recherche, la direction veillant aux équilibres. Un rapport d'activité annuel est produit.

Les personnels d'appui à la recherche ont un entretien annuel d'évaluation par la direction du LIEU. Un poste de travail a été adapté aux besoins spécifiques d'un membre de l'unité.

La gouvernance, réduite au binôme directorial, est paritaire, et la proportion de femmes dans l'ensemble des HDR (MCF ou PR) est égale à la moitié.

Chaque membre du laboratoire, y compris les doctorants, dispose de ressources pour ses missions, ses déplacements, etc.

L'entretien et le renouvellement du matériel informatique et des logiciels sont assurés par une MCF du laboratoire.

⁵ Rappel : le tableau « Données de caractérisation » de l'Unité indique 3 titulaires en section 02, mais il a été annoncé pendant la visite que l'une était partie en retraite en 2019.

Points faibles et risques liés au contexte

Le fonctionnement de l'unité en « mode projets » peut mettre de côté les enjeux de stratégie scientifique à l'échelle de l'unité.

La prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques de recherche prend la forme d'actions comme le recyclage du papier, l'usage des transports en commun, de la visioconférence, ou l'existence d'un jardin partagé. Aucune réflexion de fond sur l'empreinte environnementale liée directement aux pratiques de recherche (mobilités motorisées pour les colloques internationaux, sobriété numérique dans l'achat de matériel et leur usage, etc.), ni aucune action pour la réduire n'ont été engagées à ce jour.

Le LIEU n'a pas développé de stratégie particulière pour faciliter les trajectoires des EC vers la rédaction d'habilitations à diriger des recherches (congrès pédagogiques, délégations CNRS), ou de soutien à l'insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur et la recherche des doctorants (préparation d'un dossier de qualification, voire de candidature au CNRS).

La question des violences sexuelles et sexistes est traitée par le moyen d'un affichage dans les locaux.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'unité témoigne d'un rayonnement remarquable par la participation à :

- quatre revues internationales dont l'une a été co-dirigée par une membre de l'équipe ;
- des instances nationales (Hcéres, réseau Popsu Territoires) ;
- des comités d'évaluation de la recherche (Cifre, CCRRDT, IRGA, etc.)
- des congrès internationaux (Liban, Suisse, etc.)
- des conseils scientifiques d'organismes variés (PNR Lubéron, EDF Energie Territoires, région Paca, etc.)
- 1 dispositif à fort rayonnement international issu du LIEU : la chaire « Sociétés civiles, Transitions urbaines et territoriales en Méditerranée »

De même, l'unité est attractive en raison de l'obtention de nombreux contrats de recherche, pour moitié nationaux (ANR, Popsu, etc.)

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est attentive à son implication dans l'espace européen de la recherche et plus largement à l'international. Elle participe à l'alliance européenne d'universités CIVIS (Erasmus +), ce qui lui permet de soutenir localement le développement de formes expérimentales de recherche (Open Lab Interstice). Elle a pu également accueillir un professeur invité (Rabat, Maroc) et soutenir la candidature à une Chaire d'Excellence d'une professeure en École d'architecture (Griffith, Australie) et s'engager dans un programme de recherche-action avec la Suisse (Icare). Elle porte également la Chaire « Sociétés civiles, Transitions urbaines et territoriales en Méditerranée » née en 2020, qui lui permet de nouer des partenariats avec plusieurs pays du pourtour méditerranéen, dans le domaine de la recherche mais aussi de la formation : expérimentation de projets d'innovation sociale et environnementale dans plusieurs villes du pourtour méditerranéen, en collaboration avec les acteurs locaux, workshops organisés avec des étudiants de Master des pays partenaires, publication d'un ouvrage issu de ces travaux, traduit en arabe.

Le LIEU attire régulièrement de nouveaux doctorants, en particulier sur une période récente (8 inscriptions entre 2019 et 2021). Parmi les thèses en cours, deux proviennent d'étudiants ayant obtenu leur Master dans un pays étranger.

Points faibles et risques liés au contexte

Le vivier de recrutement des doctorants est principalement celui de l'université Aix-Marseille (Amu) : parmi les 22 thèses commencées pendant le dernier contrat, seize venaient de Master Amu. Un séminaire de Master dit

« Tremplin » (avec des titulaires et des doctorants) permet d'attirer des étudiants vers la thèse. Le vivier de doctorants est donc peu ouvert sur le reste du territoire.

Par ailleurs, tout en témoignant d'une internationalisation réelle (coopération avec l'espace méditerranéen, publications, etc.), l'unité développe peu, voire pas de collaborations avec des établissements européens sur son domaine thématique, à l'exception d'un réseau européen de recherche sur la planification dont est issue une importante publication scientifique récente, et à l'exception du programme Icare, avec la Suisse.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie directement d'une implication renforcée des enseignants-chercheurs recrutés en raison de la politique d'établissement qui octroie une décharge horaire la première année d'installation. Elle tire profit de nouveaux dispositifs permettant d'accueillir des chercheurs ou des professeurs à l'international (Chaires) tout en mettant ses infrastructures à disposition (locaux, informatique, etc.).

Deux EC ont pu bénéficier d'un CRCT au cours du mandat écoulé, et une d'une délégation dans un laboratoire CNRS.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité, qui a su capitaliser sur des opportunités institutionnelles au sein d'Amu, revendique une taille modeste, une agilité qui se fait au prix d'une relative marginalisation : pas de candidatures aux contrats des Écoles Doctorales et régionales ou aux appels à projet internationaux. Cette marginalisation est en revanche compensée par une dynamique importante de thèses sur le dispositif Cifre et de programmes de recherche-action.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Au regard de sa taille, l'unité témoigne de succès excellents dans des appels à projets compétitifs : elle a porté deux ANR⁶ sur le contrat écoulé, ainsi que deux programmes Popsu⁷. Le LIEU a été lauréat d'un programme financé par la fédération de recherche Eccorev⁸. En outre, il a créé une chaire labellisée par l'Initiative d'Excellence Amidex. On note également la participation active à deux ANR (responsabilité de tâches)⁹ et deux programmes Popsu¹⁰. À l'échelle régionale et locale, l'unité a su s'imposer comme un acteur incontournable avec près de dix contrats de recherche financés par des collectivités ou des fondations.

Grâce à cela, les ressources propres de l'unité représentent 80 % de ses moyens budgétaires.

Points faibles et risques liés au contexte

Le succès de l'unité aux différents appels à projets témoigne fortement de la qualité de son expertise reconnue. Elle doit être rapportée à la petite faille de l'équipe sur laquelle repose une charge d'activité proportionnellement très importante. Les possibilités de développement scientifique semblent limitées tant que le périmètre du LIEU ne s'élargira pas.

⁶ ANR Risques Emergents de la Mobilité Durable (RED) et ANR Aménagement de l'espace urbain et mobilités à faible impact environnemental (Urfe).

⁷ Selon les informations disponibles sur <https://popsu.archi.fr/programme/popsu-territoires>, deux programmes POPSU territoires ont été portés par des membres du LIEU : l'un sur Volonne, l'autre sur le Pays des Ecrins.

⁸ Vulimont : Vulnérabilités en terrain de montagne et justice environnementale : une approche interdisciplinaire

⁹ Des membres du LIEU ont participé aux programmes ANR « Modélisation Appliquée et droit de l'Urbanisme : climat urbain et énergie » (MAPuCE) et « Vers une réduction des émissions de CO2 et des îlots de chaleur urbains de la métropole Aix-Marseille-Provence par une approche interdisciplinaire » (COol AMmetropolis)

¹⁰ Programmes POPSU-Territoires sur la vallée de la Roya, et programme POPSU-Métropoles sur Aix-Marseille.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité n'a pas apporté de précision sur cet item.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité n'a pas apporté de précision sur cet item.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité témoigne d'une importante production scientifique (196 productions, voir point 2), sous des formes et des supports diversifiés (ratio égal d'ouvrages et d'articles), dont la part en langue étrangère reste modeste (10 articles ou chapitres en anglais, 1 ouvrage traduit en arabe). Elle est impliquée activement dans la vie de revues scientifiques (comités éditoriaux, responsabilités de revue). L'association des doctorants à cette dynamique, ainsi qu'à la vie de l'unité plus largement, reste peu significative et constitue un point d'attention.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les chercheurs du LIEU publient dans des supports de qualité et dans des revues à comité de lecture qui jouissent d'une très bonne visibilité dans le champ de leur expertise et qui répondent aux critères d'évaluation par les pairs : par exemple, *Géographie, économie et sociétés*, *Espace et sociétés*, *Revue internationale d'Urbanisme*, *Transportation Research Part A*, *Environmental Science & Policy*, etc. Parmi les ouvrages dirigés par des membres du LIEU, un est en anglais, l'autre est traduit en arabe.

Les points forts de la production scientifique découlent de l'implication de l'unité dans des dispositifs variés. Sont ainsi mis en avant dans le portfolio produit par l'unité :

- une expertise forte et reconnue sur le monde méditerranéen, à la fois comme objet de connaissance et comme terrain de partenariats scientifiques et pédagogiques. La Chaire « Société civiles et transitions urbaines et territoriales en Méditerranée » en est le vecteur principal, et incarne fortement le potentiel d'internationalisation du LIEU dans des pays tels que le Maroc, la Tunisie, le Liban et l'Algérie. Un ouvrage issu de la Chaire a paru aux éditions de l'Aube, et a fait l'objet d'une traduction en arabe.
- la capacité du LIEU à se saisir de sujets d'actualité dans le domaine de l'aménagement et à les mettre en discussion entre les mondes académique et professionnel. Une journée d'étude en 2017 a rassemblé plus de 250 personnes d'horizons très divers. Ses travaux ont été publiés dans un e-book.
- le rôle du LIEU dans la structuration régionale de la recherche sur les questions de mobilité durable, grâce aux synergies avec l'Université Gustave Eiffel et à la participation à l'ANR Red. Les résultats de ces recherches ont fait l'objet d'une publication aux éditions de la Sorbonne.
- la forte implication du LIEU dans la plate-forme Popsu, notamment à travers la direction scientifique nationale du programme Popsu-Territoires. Ainsi, le LIEU a pu conduire des recherches dans quatre programmes Popsu pendant le dernier contrat, lesquels ont fait l'objet de sept communications, un article, deux chapitres d'ouvrages et 1 ouvrage.

Points faibles et risques liés au contexte

Les membres de l'unité publient dans des supports reconnus dans les champs thématiques liés à ses activités, comme on l'a indiqué ci-dessus. Certains d'entre eux sont aussi activement investis dans la vie et l'animation de ces supports : comités de rédaction des revues *Espaces et sociétés*, *Urbanités*, *Revue du Tourisme*, *Métropoles*. Tout en maintenant son engagement remarquable dans la vie de ces revues, l'unité gagnera aussi à diversifier encore davantage les supports de publications en direction de l'international. L'investissement remarquable dans des formes de productions de recherche-action doit rester équilibré avec la diffusion dans des revues ACL reconnues.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'ensemble des publications cumule un total de 196 productions scientifiques sur la période concernée (données de production et d'activité). Cette production se répartit entre :

- 46 articles (3 n'ont pas été comptés car ils sont des doublons), dont sept en anglais ;
- Deux monographies, un ouvrage traduit vers l'arabe ;
- Neuf directions d'ouvrages scientifiques ou de dossiers spéciaux de revues ;
- 47 chapitres d'ouvrage dont trois bilingues, trois en anglais ;
- Trois actes de colloques, 88 communications, dont une en anglais, une en italien.

Ramené au nombre de titulaires pendant l'ensemble du contrat, le ratio est donc de treize productions scientifiques par titulaire sur la durée du contrat, soit 2,6 par an, et, si l'on se limite aux productions écrites, de 7,2 (soit 1,4 par an). Ce constat, purement quantitatif, est tout à fait satisfaisant. Par ailleurs, les dates de production sont régulières, référencées soigneusement dans une collection en propre Hal-SHS avec, sur les années concernées, un nombre de productions compris entre environ 20 et 30.

La répartition des productions de recherche est globalement bien équilibrée entre les titulaires, à l'exception d'un membre de l'équipe qui n'est auteur que de deux textes.

Points faibles et risques liés au contexte

Une partie seulement des publications est référencée dans Hal (70 %) : en effet, pour les mêmes années de référence, on compte 196 productions scientifiques dans le document d'autoévaluation, mais 138 dans Hal – où elles alimentent la collection Hal-Amu.

Le rythme de thèses soutenues a baissé depuis les années 2010 : il est passé de dix-neuf soutenances dans le contrat 2011-2015 à six pendant le contrat 2016-2020 sans que l'effectif d'encadrement ne puisse l'expliquer.

Sur l'ensemble des 196 productions recensées dans le dossier, un nombre infime (3) est signé ou co-signé par les doctorants de l'unité. La production scientifique des doctorants est plus visible dans la collection Hal : sur les années 2016-2021, on recense 26 produits de la recherche, mais issus de cinq doctorants seulement.

Cette faible production scientifique des doctorants reflète leur position dans l'unité : ils ne participent pas aux AG (bien qu'il existe un binôme de représentants des doctorants), n'ont pas été conviés à la présentation plénière devant le comité de visite Hcéres, publient peu et fréquentent très peu le site du LIEU. Leur formation doctorale est assurée par les ED (modules de formation sur l'après-thèse, rentrée des doctorants) et non par des moments dédiés au sein du laboratoire.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les chercheurs du LIEU veillent à publier dans des publications scientifiques de haut niveau (voir points 1 et 2) et procèdent le cas échéant à des processus d'évaluation en interne avant de soumettre leurs textes. Le sujet des revues prédatrices ne s'est pas posé pour les membres de l'unité, dont les auteurs respectent les recommandations du *Committee on Publication Ethics*.

Une attention particulière est portée au respect du travail des doctorants et à la limitation de l'autoplajiat. Les directeurs de thèse accompagnent les doctorants, «lorsque leur travail est suffisamment abouti», dans la publication de leurs travaux.

Chaque année, un rapport d'activité présente l'état des publications.

Les membres du LIEU utilisent le protocole de signature Amu. La dotation des laboratoires à Amu est indexée au respect de cette pratique.

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique des doctorants est très peu visible dans le bilan des publications. Cependant, quatre thèses sur six parmi celles qui ont été soutenues sont disponibles sur Hal.

Aucun travail n'est pour le moment engagé pour la protection des données de recherche et leur capitalisation.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité recherche avec succès une forte interaction avec son environnement socioculturel en valorisant ses recherches auprès des publics concernés par les recherches urbaines. Le transfert sciences-société et les impacts dans le monde socio-économique sont des éléments forts du projet et des pratiques de l'unité : on relève des participations à des conseils scientifiques d'institutions publiques et privées, à des commissions rattachées à des collectivités comme Paca, la métropole d'Aix-Marseille, la Dreal, ainsi que la mobilisation du dispositif Cifre avec des acteurs locaux ou la RATP. Cette interaction s'établit dans les deux sens, il s'agit de « recherche participative » impliquant les dispositifs et les acteurs locaux non pas ou non seulement comme objets de recherche, mais comme coproducteurs de connaissances.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LIEU est à l'écoute des enjeux urbains grâce à ses interactions constantes avec les acteurs locaux, régionaux, et internationaux, ce qui se traduit par sa réactivité pour mettre en œuvre des processus de recherche-action, en faisant dialoguer le droit et l'urbanisme dans les textes réglementaires et les pratiques dans la fabrique urbaine, y compris dans des terrains ultramarins ou touristiques. Le LIEU développe également des recherches sur l'innovation sociale qui est un thème fédérateur de la Chaire « Sociétés civiles, transitions urbaines et territoriales en Méditerranée ».

L'unité s'intéresse notamment aux cadres institutionnels et contractuels de la production (« fabrique ») urbaine et de l'aménagement du territoire, aux outils et aux dispositifs de financement, aux acteurs institutionnels et non-institutionnels, à l'innovation sociale, etc. Ce positionnement donne aux chercheurs de l'unité une forte expertise qui s'établit notamment :

- localement, et en relation avec le secteur social et les acteurs publics tels que la Métropole et la Région, comme en témoigne la grande majorité des activités des membres de l'unité. On trouve ainsi une forte implication de ces derniers dans des conseils scientifiques (Parc Naturel de la Sainte Baume), Eccorev, PNR Luberon, France-Nature-Environnement Paca, Région Paca, etc.), et dans des commissions (Eco-Quartier Paca, Métropole d'Aix-Marseille, Dreal-Paca).
- à travers le financement des thèses selon le dispositif Cifre issues de structures locales (trois dispositifs Cifre avec la Métropole AMM, une avec le Conservatoire du Littoral, deux avec l'Epa Euroméditerranée à Marseille, une avec la société Setec), et parfois plus lointaine, telle que le dispositif Cifre avec la RATP.

Points faibles et risques liés au contexte

La participation de l'unité à des partenariats avec les acteurs du monde non académique semble essentiellement portée à des échelles individuelles, sans l'affichage clair d'une stratégie globale. À l'échelle actuelle de l'unité, cela n'impacte pas le « continuum scientifique » entre les actions, les programmes de recherche, les partenaires institutionnels et les collectivités locales. Cependant, l'absence d'un positionnement stratégique clairement affiché pourrait devenir un facteur de dispersion que va entraîner la probable multiplication des sollicitations à la suite de la réorganisation en cours des structures scientifiques impliquant l'unité (Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale, Chaire).

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

On observe une évidente priorisation, d'une part, de l'ancrage territorial de l'unité, comme en témoignent à la fois les sujets de recherche et les liens contractuels développés dans le cadre des thèses en convention Cifre, et, d'autre part, du secteur social et de celui des collectivités. La pluridisciplinarité associant les aspects de droit et d'urbanisme est un atout fort dans le développement d'interactions non académiques, notamment autour de la production des documents d'urbanisme (par exemple une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec

le cabinet Urbaltherre) et de la traduction réglementaire des enjeux sociospatiaux en lien avec la notion de « fabrique urbaine » (en témoignent 19 publications à destination du monde professionnel, dont une expertise sur les conséquences de la loi Climat et résilience sur l'immobilier). Ces points sont une force évidente et singulière de l'unité qui offre une valeur ajoutée structurante pour l'inscription de ses activités de recherche dans la société.

Il faut ainsi souligner l'impact des travaux du LIEU dans le contexte local à travers les nombreuses actions de recherche et de transfert, qui n'empêchent aucunement des actions au niveau national (par exemple la participation d'un chercheur de LIEU au comité scientifique Énergie et Territoire d'EDF) ou ciblées sur d'autres territoires nationaux, y compris à l'outre-mer : en témoigne la recherche permettant la prise en compte d'enjeux sociospatiaux dans la réglementation des littoraux guadeloupéens.

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

La vice-présidence du GREC - groupe régional d'experts sur le climat (déclinaison régionale des GIEC) - assurée par un chercheur de l'unité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Grec-Sud) est une reconnaissance de la capacité à assurer la centralisation, la transcription et le partage de la connaissance scientifique sur le climat et le changement climatique à l'échelle de la région Paca : elle montre également qu'au-delà du droit, l'unité est reconnue localement pour ses actions sur la dimension environnementale et climatique.

On recense quinze produits de médiation scientifique ou interventions dans les médias pendant le contrat écoulé. Les interventions régulières dans des émissions de radio et télévision dépassent largement le contexte local avec plusieurs participations à des émissions nationales telles que *Du grain à moudre* ou encore *Entendez-vous l'Eco* sur France Culture.

Enfin les chercheurs de l'unité se distinguent également par leurs activités pédagogiques qui les amènent à organiser des sessions accessibles au public par la production de podcasts, d'un MOOC, de workshops (en partenariat avec Popsu métropoles).

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

La principale recommandation concerne le renforcement de la place des doctorants dans le laboratoire : ils doivent faire l'objet d'une véritable intégration fonctionnelle (accueil dans les locaux, moments collectifs dédiés, participation aux instances du laboratoire) et scientifique (publications, socialisation scientifique par la participation aux instances du laboratoire, à son animation scientifique, notamment à un séminaire doctoral, implication dans la rédaction de réponses aux appels à projets, préparation à l'insertion professionnelle du type CNU ou CNRS). La prévention des violences sexistes et sexuelles gagnerait à dépasser le niveau d'un affichage. Plus largement, le LIEU gagnerait à passer d'un mode de fonctionnement collégial, agile, partiellement informel, mais réservé aux titulaires, à un fonctionnement plus formel, mais aussi plus inclusif pour les jeunes en formation doctorale. Le démarrage en 2023 d'une journée d'étude interne pour ces derniers va dans le bon sens.

Des synergies plus fortes pourraient être cherchées du côté d'autres laboratoires d'Amu : elles permettraient d'évacuer la question de la taille critique, et de consolider l'interdisciplinarité en l'élargissant au-delà de l'urbanisme et du droit. L'inclusion du LIEU dans l'IMVT et son rapprochement avec l'architecture et le paysage ouvrent des voies.

Les réponses aux appels à projets devraient viser des ressources suffisantes pour engager davantage de CDD recherche.

La pluridisciplinarité (urbanisme et droit) mériterait de faire l'objet d'une véritable stratégie scientifique, incluant une démarche réflexive et des pratiques plus systématiques, avec des co-publications, des codirections de thèses, etc.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le rayonnement et l'attractivité du LIEU semblent être plus forts auprès de l'environnement régional et local qu'au sein du contexte académique local, en raison de la faible taille de l'unité. Le LIEU pourrait ainsi se poser la question d'un rapprochement avec d'autres laboratoires, afin d'éviter un étiage démographique des EC, et afin d'être plus visible dans les structures d'Amu, d'utiliser davantage ses ressources, et de sortir d'une logique de « niche ».

Les chercheurs en place reconnaissent être au maximum de leurs capacités en matière de réponses aux appels à projets. L'unité gagnerait à mieux mobiliser les dispositifs d'accueil de chercheurs internationaux ou de professeurs invités, que ce soit à l'échelle de l'établissement ou par le moyen des outils que l'unité a elle-même développés (Chaire), ou bien de façon ponctuelle (conférences), ou bien sur une plus longue durée (séjours de recherche).

Le développement de collaborations avec des institutions dont les thèmes de recherches sont connexes, en France ou en Europe (ENHR), par certains réseaux déjà identifiés (Aperau, Aesop, etc.), pourrait consolider et enrichir la thématique centrale de recherche de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

La priorité en l'état est de soutenir, rendre visibles et inclure dans le capital scientifique du laboratoire les productions des doctorants, de les former aux pratiques de publication dans le souci d'une démarche de socialisation aux pratiques scientifiques, mais aussi d'insertion professionnelle dans l'ESR.

Afin d'optimiser le potentiel de réponses aux appels à projets, mais aussi la valorisation de ses productions scientifiques, le LIEU gagnerait à davantage s'inscrire dans les dispositifs existants à Amu comme les fédérations de recherche (outre Eccorev), la MMSH (ingénierie de recherche, aide au montage de projet), et sur le fond à aller chercher dans le vaste potentiel d'Amu des compétences à même d'objectiver les données environnementales. De même, dans les réponses aux appels à projet, surtout quand le LIEU est coordinateur, le recours aux CDD de recherche pourrait être davantage sollicité, en soutien à l'implication des EC.

Le volume, la diversité et les supports des publications sont tout à fait satisfaisants mais gagneraient à se tourner davantage vers des revues et des éditeurs internationaux.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité offre une remarquable inscription locale de ses activités dans la société. Au regard des résultats très satisfaisants, il convient de poursuivre cet effort sans se disperser. Néanmoins, ces activités s'adressent essentiellement aux habitants, gestionnaires et décideurs du territoire (élus et techniciens des collectivités locales, des espaces protégés, des grands équipements, etc.), ce qui favorise une meilleure compréhension et une meilleure prise en compte des résultats de la recherche. Les entreprises et le secteur privé restent actuellement peu investis par les chercheurs de l'unité alors qu'ils pourraient tout à fait constituer une cible pertinente et une source de diversification de ce processus de construction et de transfert de connaissances.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 08 décembre 2022 à 8 h 30

Fin : 08 décembre 2022 à 17 h

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 30-08 h 50	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique du Hcéres
8 h 50 – 9 h 9 h-09 h 45	Vérification du bon fonctionnement technique de la visioconférence Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
9 h 45 -11 h 15	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheur. e. s associé. e. s et les émérites
11 h 15 -12 h 00	Entretien à huis clos avec les tutelles de l'unité
12 h -13 h 30	<i>Déjeuner du comité</i>
13 h 30 -14 h 15	Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires
14 h 15-15 h 00	Entretien à huis clos avec les doctorant. e. s et post-doctorant.e.s
15 h-15 h 15	Pause
15 h 15-16 h 00	Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
16 h -17 h 00	Entretien à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres
17 h	Fin de l'échange

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Absence des doctorants à la présentation plénière devant le comité de visite HCÉRES ; ils n'avaient pas été conviés par la direction.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres

N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-07

Dossier suivi par : Cécile Merle
Tél : 04 13 94 95 90
cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :
DER-PUR230023251 - LIEU - Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme

Marseille, le vendredi 12 mai 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite au mail que vous nous avez adressé le 14/04/2023 dans lequel vous me communiquez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité LIEU - Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme.

Comme demandé dans ledit mail, je vous fais part des observations de portée générale qui consiste en la réponse de l'unité :

Après avoir pris le temps de découvrir le rapport d'évaluation reçu le 19 avril dernier, nous tenons à vous remercier pour l'appréciation générale portée aux activités, projets, productions et partenariats de notre laboratoire.

Nous en profitons également pour vous remercier à nouveau pour les échanges constructifs et l'écoute attentionnée du comité d'experts lors de notre audition le 8 décembre 2022.

Nous ne manquerons pas de tenir compte de vos recommandations pour le quadriennal qui vient de démarrer.

Ainsi, et pour aller dans le sens de celles-ci, nous vous informons que le laboratoire dispose depuis la rentrée, d'une troisième juriste, Patricia Benezech-Sarron, MCF spécialisée dans le droit de l'urbanisme et de l'environnement, qui permet à l'équipe, de revenir à la répartition juristes-urbanistes qui pré-existait.

Le recrutement de notre nouvelle gestionnaire, Mailys Gulin, est maintenant effectif, permettant de retrouver une situation stable dans le fonctionnement administratif et financier du laboratoire.

Pour finir, l'accompagnement des MCF à l'HDR est une préoccupation de l'équipe, qui cherche à favoriser les congés recherche et alléger les charges de celles et ceux qui s'y préparent. C'est le cas aujourd'hui d'Emeline Hatt, MCF à temps partiel, qui s'est lancée dans la rédaction de celle-ci. Par ailleurs, AMU a mis en place un dispositif d'aide à la recherche, destiné aux nouveaux MCF, qui leur permet de bénéficier d'une enveloppe de 10 000 euros pour faciliter le déploiement de leur activité scientifique. Patricia Benezech-Sarron prépare déjà un séminaire pour 2024 grâce à cette libéralité.

En ce qui concerne vos recommandations, nous avons procédé depuis votre visite à la création d'un conseil de laboratoire, constitué des représentants des 3 axes de recherche, des représentants des doctorants, d'un représentant du personnel administratif et de la direction.

Nous avons également initié l'organisation de nouvelles activités avec les doctorants. Une journée d'étude par an et des séminaires doctoraux sont ainsi en perspective.

Le rapprochement avec la MMSH n'est pas envisagé à ce jour, notamment parce que l'un de nos principaux défis est de participer à la dynamique déjà naissante de l'IMVT qui regroupera à compter de la rentrée prochaine, l'école nationale d'architecture de Marseille, l'antenne de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles et l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional dans un seul bâtiment à Marseille. Cette initiative, totalement inédite à l'échelle nationale, doit nous conduire à développer des partenariats avec les laboratoires des écoles partenaires. Une réponse à POPSU-transitions est ainsi en cours avec la Métropole d'Aix-Marseille, coordonnée par Séverine Bonnin et Suzanne Otto, permettant de préfigurer les relations scientifiques que nous allons construire entre architectes, paysagistes et urbanistes.

Nous ne manquerons cependant pas de maintenir et favoriser les liens avec la MMSH, notamment au travers des activités de l'école doctorale, de certains de nos projets de recherche et de notre animation scientifique.

Pour finir, nous développons actuellement une nouvelle politique de communication du laboratoire, destinée à donner plus de visibilité à ce que nous réalisons, localement comme nationalement.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

